

Expansion Migrol SA

Les principaux critères d'implantation pour les nouveaux projets

1. **Densité du trafic**
Moyenne minimale de 12'000– 15'000 véhicules par jour
2. **Situation**
Axes empruntés par les pendulaires, proximité avec des jonctions autoroutières, au moins 3'000 ménages dans le voisinage, 10'000 habitants dans une zone de chalandise de 5 km
3. **Visibilité**
Station reconnaissable à 100 mètres de distance, afficheur de prix / pylône avec une excellente visibilité
4. **Terrain**
Friche ou zone bâtie avec immeubles condamnés à la démolition, station comme standalone ou intégrée dans un bâtiment artisanal / résidentiel (hauteur du jour min. 5 m)
5. **Surface nécessaire**
Surface du terrain entre 1'300 et 3'500 m², rectangulaire, parcelles complètes ou portions de parcelle
6. **Caractéristiques de la surface**
Terrain à bâtir solide. Cadastre des sites anciennement pollués, si possible sans grande pente ou terrain incliné, nappe phréatique, etc., analyse du sol par le propriétaire
7. **Durée du contrat**
Au moins 15 ans avec deux options unilatérales de 5 ans chacune. Rachat comme terrain vierge ou comme gros œuvre (en premier lieu droit de superficie ou loyer, éventuellement combinaison des deux)
8. **Concept de circulation**
Entrée et sortie directes dans les deux sens, couloir pour tourner à gauche ou rond-point
9. **Shop migrolino**
Surface de vente de 100 m² à 120 m² plus 25 m² de surface de restauration, env. 100 m² de surface annexe pour le stock, les toilettes, les vestiaires, les bureaux et le local technique, bâtiment standard 11 x 24 m
10. **Car Wash**
Réalisation d'une installation de lavage privilégiée après analyse
11. **Heures d'ouverture**
Station-service Fonctionnement 24h sur 24
Shop 365 jours / an, de 06h00 à 22h00 ou 23h00
12. **Places de parc**
Au moins 10 places de parc à proximité du shop

